

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

service des fraudes

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Burgos, Elie
Künzler, Johanna

Citations préféré

Burgos, Elie; Künzler, Johanna 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: service des fraudes, 2004 - 2014*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 20.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Agriculture	1
Denrées alimentaires	1

Abréviations

Chronique générale

Economie

Agriculture

Denrées alimentaires

MOTION
DATE: 08.10.2004
ELIE BURGOS

Préoccupé par l'ampleur des infractions aux dispositions sur la déclaration des denrées alimentaires, le Conseil fédéral a déclaré, en fin d'année, avoir l'intention d'introduire par voie d'ordonnance l'article 182 de la loi sur l'agriculture (LAgr). Ce dernier instaure, entre autres, un **service central des fraudes** dans les domaines de la désignation protégée de produits agricoles (AOC), de l'importation, du transit et de l'exportation de produits agricoles, de la déclaration de la provenance et du mode de production. Or, la procédure d'adoption de cette ordonnance a été suspendue en attente des résultats de l'analyse des structures d'organisation en vue d'une meilleure coordination et utilisation des ressources dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ce concept fera en effet état des mesures nécessaires en matière de législation, d'organisation et d'utilisation des ressources. C'est ce que le Conseil fédéral a répondu à une motion Glasson (prd, FR), d'ailleurs acceptée par le Conseil national en fin d'année.¹

MOTION
DATE: 15.03.2005
ELIE BURGOS

Le Conseil des Etats a adopté en début d'année une motion Glasson (prd, FR), qui avait préalablement été adoptée au Conseil national fin 2004. Celle-ci demandait au gouvernement que l'article 182 de la loi sur l'agriculture (LAgr) soit mis en vigueur par voie d'ordonnance dans les meilleurs délais, afin que puisse être instauré un **service des fraudes** dans les domaines de la désignation protégée de produits agricoles (AOC), de l'importation, du transit et de l'exportation de produits agricoles, de la déclaration de la provenance et du mode de production.²

MOTION
DATE: 02.06.2014
JOHANNA KÜNZLER

Eine Motion Glasson (fdp, FR) aus dem Jahr 2005 wurde von den beiden Kammern im Juni 2015 abgeschrieben. Das Anliegen, dass der Bund ein **Kontroll- und Ahndungssystem gegen Zuwiderhandlungen im Bereich der geschützten Kennzeichnungen** und der Deklaration von Herkunft und Produktionsmethode landwirtschaftlicher Erzeugnisse etablieren soll, wurde als erfüllt betrachtet. Entsprechende Bestimmungen seien inzwischen durch verschiedene Gesetze wie etwa das Lebensmittelgesetz oder die Swissness-Vorlage eingeführt worden. Des Weiteren würden neue Verwaltungsstellen wie etwa die Bundeseinheit für die Lebensmittelkette oder das Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen (BLV) den Vollzug durchführen und überwachen.³

1) BO CN, 2004, p. 1742.

2) BO CE, 2005, p. 273 s.

3) AB NR, 2014, S. 786 ff. und 1514 f.; AB SR, 2014, S. 475 ff.